



**Votre partenaire
pour l'exercice de
la profession et
la formation**

Swiss Dental Hygienists

L'association des hygiénistes dentaires a été fondée en 1975, deux ans après l'ouverture de la première école d'hygiène dentaire à Zurich, et a adopté la dénomination Swiss Dental Hygienists en 2001.

Swiss Dental Hygienists représente les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et s'engage en faveur d'une formation de base et d'une formation continue orientées vers l'avenir. En tant qu'association professionnelle, Swiss Dental Hygienists œuvre pour garantir une pratique professionnelle de qualité.

Swiss Dental Hygienists est gérée, à titre bénévole et au niveau national, par un Comité central et est organisée en sept sections régionales:

- Berne
- Suisse du Nord-Ouest
- Suisse orientale | Grisons
- Romande
- Tessin
- Suisse centrale
- Zurich

Swiss Dental Hygienists est certifiée selon le label NPO délivré par SQS/VMI pour l'excellence en management.



Les membres de Swiss Dental Hygienists peuvent profiter des services suivants:

- Revue spécialisée Dimensions (six fois par an)
- Newsletter
- Plateforme pour les membres sous www.dentalhygienists.ch
- Offre de formations continues
- Congrès annuel
- Conseil juridique (droit du travail)
- Assurance de protection juridique (droit du travail)
- Service de placement
- Directives qualité de Swiss Dental Hygienists
- Représentation auprès des autorités, du monde politique et des associations professionnelles
- Prestations de sermed (www.sermed.ch)

Catégories de membres et cotisations annuelles

Membre actif: Exerce la profession d'hygiéniste dentaire avec un diplôme reconnu en Suisse. Fr. 230.–

Membre passif: N'exerce plus la profession depuis au moins six mois (interruption d'activité professionnelle suite à un congé de maternité, un séjour à l'étranger etc.). Fr. 130.–

Membre senior: Hygiéniste dentaire retraitée. Fr. 85.–

Membre junior: Etudiantes qui suivent la formation d'hygiéniste dentaire dans une institution suisse reconnue. Après l'obtention du diplôme, elles passent automatiquement dans la catégorie de membre actif. Fr. 50.–

Membres invités: Statut temporaire limité à deux ans, pour les hygiénistes dentaires titulaires d'un diplôme étranger mais reconnu au niveau international. Fr. 180.–

La cotisation annuelle supplémentaire des sections varie selon les sections et catégories de membres (max. Fr. 70.–).

Nous sommes à votre entière disposition pour toute information complémentaire:

Swiss Dental Hygienists, Siège administratif
Bahnhofstrasse 7b, 6210 Sursee
Tél. 041 926 07 90, Fax 041 926 07 99
info@dentalhygienists.ch
www.dentalhygienists.ch

